



COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2022

L'Assemblée Générale s'est ouverte après un premier atelier d'aide à la recherche (reprise) qui a accueilli 2 adhérents. 15 adhérents présents et 15 votes par internet.

Rapport moral sur la période 2020 et 2021 par Françoise VAN WETTER, présidente

Notre dernière assemblée générale a eu lieu le lundi 3 février 2020. Le « coronavirus » était un virus qui ne semblait pas nous concerner et tous, nous avions des projets associatifs et personnels. Un mois après, la situation sanitaire devenait critique.

Depuis, nous avons été confinés, dé-confinés, re-confinés, testés, vaccinés, enregistrés, pistés.... Bref depuis 2 ans nous vivons avec ce virus qui est devenu « Covid19 ». Plusieurs de nos adhérents nous ont quittés au cours de cette période. Nos pensées vont vers eux et leurs familles endeuillées. Un temps de recueillement a été observé.

Pour toutes les associations, ces 2 années ont été compliquées car il a été parfois difficile de maintenir le lien entre les adhérents et celui-ci s'est distendu.

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	25/01/2022
Adhérents	103	103	91	64
Abonnés G&H	31	28	30	23

- Le bureau a réglé les affaires courantes pendant les périodes de confinement et s'est réuni en distanciel pour préparer l'année en cours. Nous avons résilié notre contrat d'assurance avec Groupama, pour adhérer au 01/01/2022 au contrat collectif négocié par la FFG avec la MAIF.
- Colette MASSONNAT a collecté les textes et mis en page le bulletin tant attendu. Nous ne pouvons que la remercier pour ce travail important : cela nous a permis d'envoyer le bulletin 65 en décembre 2021 après 3 années de « silence ». Merci aussi aux auteurs des textes pour leurs recherches et leur collaboration.
- Les « ateliers d'aide à la recherche » ont eux aussi été suspendus mais néanmoins nous avons pu continuer d'aider les adhérents demandeurs par mail ou téléphone. Notre créneau à la mairie de La Ravoire n'a pas été reconduit, mais nous avons obtenu un créneau le lundi de 14h 30 à 16h 30 à la maison des associations de Chambéry dans notre salle à partir du 7 février 2022. Nous vous y attendons avec vos travaux et vous demandons de vous inscrire par mail (aredes-admin@orange.fr) pour réserver votre place.
- Nos réunions mensuelles ont repris en septembre 2021. Elles ont lieu maintenant de 16h 45 à 18h 45 à la maison des associations. Nous sommes une quinzaine environ à participer depuis la reprise. Vous recevez chaque mois par mail le compte-rendu de nos réunions et ils sont accessibles sur le site de l'association (www.aredes.fr). Merci à Martine LAMOUR, notre secrétaire, pour ces comptes rendus. Nous avons rangé et fait l'inventaire de notre bibliothèque ; vous pouvez emprunter des livres à chaque début de réunion.
- Pour fêter nos retrouvailles enfin possibles, nous avons organisé un repas le lundi 4 octobre 2021 au restaurant « Le Local » à La Ravoire. 20 adhérents étaient présents dans une belle ambiance.
- Nous avons accueilli en décembre Jacques VIOUT, vice-président des Amis du Vieux Chambéry, qui nous a présenté le montage vidéo réalisé par l'association QUATRA

(Association Aixoise d'Art Audio-visuel) sur les pompiers et les incendies chambériens. Cette vidéo nous a été proposée par notre adhérente Martine MARTIN qui a participé à son élaboration. Nous la remercions. Le calendrier 2022 des sapeurs-pompiers de Chambéry reprend des photos du montage.

Concernant l'Union Régionale :

Les réunions du **CEGRA** se sont faites en distanciel. Toutes les associations de l'union ont fait le même constat que nous par rapport à leur nombre d'adhérents.

L'abonnement 2022 à la revue *Généalogie & Histoire* est de 20 € en version papier et de 13 € en version numérique pour les abonnés adhérents d'une association membre de l'union.

La cotisation par adhérent pour l'union CEGRA au 31/12/2021 est de 0.60 €, et pour la FFG de 1,60 €.

Concernant le projet « 150^{ème} Savoie » : pour la guerre de 1870-1871, celui-ci n'a pas vu le jour en raison du contexte sanitaire.

Concernant les dépouillements, Généabank et notre site

Pendant les confinements, Paul Chemin a distribué régulièrement des points aux adhérents. Les associations adhérentes qui nous transmettent leurs dépouillements ont un « capital point » doublé. Des actes ont été ajoutés dans la base pendant ces 2 années, merci aux dépouilleurs.

Bilan de la base Généabank par Paul CHEMIN , vice-président

Au 07/02/2020, nous avons un capital de 665242 points.

Au 01/01/2021, notre capital était de 767925 points.

Au 31/12/2021, notre capital est de 780248 points.

Pour l'année complète 2021 :

Nous avons déposé 5229 actes donc 5229 points reçus.

Nous avons distribué 8843 points à nos adhérents.

Chaque fois qu'un acte déposé est consulté, notre compte est crédité de 1 point.

7575 actes ont été ouverts par nos adhérents et 8362 actes par des utilisateurs extérieurs à l'association, soit un crédit total de 15937 points.

Les comptes Généabank seront remis à jour après l'Assemblée Générale. Ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion auront leur compte bloqué.

Notre site www.aredes.fr est bien visité, tant par des français que par des étrangers (en majorité des américains). Les travaux mis en ligne et les bulletins numérisés sont régulièrement consultés.

Concernant le compte Généanet Premium de l'AREDES

Les adhérents seront avertis dans la semaine de l'AG du nouveau mot de passe pour l'année 2022.

Mais nous rappelons que vous ne devez pas mettre votre généalogie sur le compte Généanet-Premium de l'AREDES, sous peine de le voir effacé. Celui-ci ne doit servir que pour les recherches. Les messages et les arbres généalogiques doivent être mis sur un compte Généanet gratuit et personnel.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants

Rapport financier 2020 et 2021 par Carmen WYCKAERT – Trésorière

Présenté par Françoise Van Wetter en son absence pour raison de santé

Année 2020

Fin 2019, nous avons 2439,79 € en banque
 5359,10 € sur le livret bleu
 19,03 € en caisse

Recettes : En recettes nous avons les adhésions à l'AREDES et les abonnements à la revue du CEGRA

Dépenses : Les affiliations au CEGRA et à la FFG
Les abonnements à la revue du CEGRA avec un solde négatif lié à des erreurs de tarifs

Convivialité : galette des rois et participation au repas de l'AG, mais aussi fleurs lors des obsèques d'une adhérente

Fonctionnement : assurance RC, timbres, enveloppes, encre, inscriptions informatiques (abonnement Généanet premium mis à disposition de tous nos adhérents, nom de site et nom de domaine)

Frais de déplacements : Réunion au CEGRA

Achat de livres pour la bibliothèque

Recettes de l'année 2020	2504,93 €
Dépenses de l'année 2020	1478,66 €

Solde positif pour l'année 2020 : 1026,27 €

Année 2021

Fin 2020, nous avons 3438,13 € en banque
 5387,03 € sur le livret bleu
 19,03 € en caisse

Recettes : En recettes nous avons les adhésions à l'AREDES et les abonnements à la revue du CEGRA

Dépenses : Les affiliations au CEGRA et à la FFG
Les abonnements à la revue du CEGRA avec un solde négatif lié à des erreurs de tarifs

Convivialité : Participation au repas de rentrée

Fonctionnement : assurance RC, timbres, enveloppes...

Bulletin : impression couleur, enveloppes et timbres pour l'envoi

Achat de livres pour la bibliothèque

Frais de tenue de compte : toutes les banques prélèvent maintenant 2 € par mois auxquels s'ajoute le coût de la carte de crédit pour 9 €

Recettes de l'année 2021	2431,93 €
Dépenses de l'année 2021	2557,82 €

Solde négatif pour l'année 2021 -125,89 €

Les rapports financiers 2021 et 2022 sont adoptés à l'unanimité des votants

Le Conseil d'Administration :

Plusieurs membres ont démissionné : Jean-Claude MAGAL, Martine MARTIN, Marie CHABORD et Colette MASSONNAT.

Pas de candidat parmi les membres présents.

Il est maintenant composé de Jean Paul MERME, Henri COCHET, Nicole GOTTELAND, Françoise VAN WETTER, Paul CHEMIN, Carmen WYCKAERT et Martine LAMOUR.

Le bureau est inchangé :

Présidente : Françoise VAN WETTER

Vice-président en charge du numérique : Paul CHEMIN

Trésorière : Carmen WYCKAERT

Secrétaire : Martine LAMOUR

Projets AREDES pour 2022

L'année 2022 est sous le signe du renouveau avec de nombreux projets à l'horizon de nos activités :

- Conférence de Bernard FRANÇOIS **le lundi 7 mars** sur « les enfants trouvés du Dauphiné »
- Repas de « dés-hibernation » **le lundi 4 avril** : inscription à venir. Lieu et menu à définir.
- Visite du Musée GALLETTI à Saint Maurice de Rotherens **en mai** : date à définir avec la responsable du musée.
Roberto Clemens Galletti di Cadilhac (né à [Torre San Patrizio \(Italie\)](#) le [29 décembre 1879](#) et mort à [Murs \(Ain\)](#) le [18 août 1932](#)) est un ingénieur italien, pionnier de la [TSF](#).
- Repas de fin d'année **mi-juin** : date et lieu à définir.
- Afin d'être représentés au plus près sur le département, nous vous proposons la **création de pôles annexes** dans des cantons de Savoie en lien éventuellement avec les associations patrimoniales. Nous comptons sur nos adhérents y habitant pour nous mettre en rapport avec les mairies pour avoir un lieu de permanence.
- **Travail de recherches sur les entreprises familiales** : par exemple Dolin, Opinel, Chiron, etc. Travail à faire en lien avec les entreprises. Echanges concernant le travail qu'il serait possible de faire sur la famille OPINEL et ses couteaux « à la main couronnée ». Le fondateur de la coutellerie Joseph OPINEL étant né il y a 150 ans en 1872....

- Poursuite ***des dépouillements*** et plus particulièrement le tabellion et les actes notariés.
- Participation possible aux forums de généalogie sur la région en fonction de l'évolution des contextes sanitaires.

Les projets se mettent en place tranquillement ! La séance est levée à 19 h 45.

La Présidente,
Françoise VAN WETTER

Le vice-Président,
Paul CHEMIN